

Tokyo, le 10 novembre 2020

Compte rendu du conseil d'école n°2

Présents :

Parents : Mmes Cammas, Cosmao, Hughes, Vaes, MM Borghi, Ferrand, Serverin, Vilquin.

Enseignants : Mmes Ruhlmann, Dohen, Lafi, Hostache, Beaudet, Cabrit, M Gerville

Invités : Mmes Zerathe, Girard, Dabosville, Despres, Loffredo, M Wajnberg (proviseur)

Excusés : M Oulhen (DAF), Mme Mattossi (IEN), Mme Yamaguchi (enseignante)

Le directeur remercie les participants et ouvre ce conseil d'école. En préambule, il fait un point sur les effectifs.

A ce jour, 813 élèves sont scolarisés soit +23 élèves depuis la rentrée du 2 septembre. 15 élèves sont attendus d'ici janvier 2021.

Il annonce les dates des courses de Noël : 9 décembre pour la maternelle (repli le 14 en cas d'intempéries). 15 décembre pour l'élémentaire (repli le 17 en cas d'intempéries). Les parents pourront être spectateurs des 2 courses puisqu'elles se déroulent en extérieur en prenant soin de se répartir tout le long du parcours de la course même si les lignes de départ/arrivée sont très prisées en temps normal Cette course est comme chaque année solidaire au profit d'une association qui sera choisie par le conseil des Maîtres.

- 0. Adoption de l'ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du conseil d'école du 30/09/20
- Point sur l'évolution du protocole sanitaire
- Avis sur le déménagement d'une partie de l'école sur l'annexe n°6
- Questions diverses des représentants des parents d'élèves

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 1. Adoption du compte rendu du conseil d'école du 30/09/20 :

Corrections demandées par les représentants des parents élèves :

- CP PARLE

Un parent d'élève a fait remarquer que le CR fait mention du "CP PARLE" alors que les parcours PARLE ne commencent stricto sensu qu'en Ce1.

Pourrait-on modifier la phrase par :

"MS, GS et CP pré-SI, parcours PARLE anglais et japonais et sections internationales du CE1 au CM2
"

- Menus végétariens

Les parents d'élève siégeant à la commission restauration souhaitent faire modifier le passage concernant la décision de suspendre les menus végétariens. Nous proposons la modification suivante : « la suspension des menus végétariens, proposée par la direction avec l'accord de la commission cantine en attendant de trouver une solution satisfaisante... »

Proposition de vote en incluant ces modifications :

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 2. Point sur l'évolution du protocole sanitaire

cf. résumé envoyé hier aux familles : Pour information, pour le primaire :

Masques

. pas de changement pour la règle du port obligatoire du masque, pour les adultes comme pour les élèves (sauf en maternelle hors des bus).

Aération des salles et couloirs

. L'aération régulière des salles reste pratiquée

Sorties pédagogiques

. les sorties en bus seront autorisées (et pas en train/métro) lorsque la visite se fait dans un lieu en plein-air. Mais les sorties ne seront pas autorisées pour visiter des lieux fermés (musées etc). Les sorties à pied restent autorisées.

. les voyages (ou sorties pédagogiques avec nuitée) ne sont toujours pas autorisés pour le moment.

Pratiques sportives et artistiques

- . le démarrage des activités judo, kick-boxing et aikido est validé, en adaptant la pratique.
- . les rencontres sportives avec des équipes extérieures au lycée sont autorisées, avec un protocole décrit en fin de document ; lorsque nos élèves iront jouer dans un autre établissement, ils devront s'assurer que les vestiaires de cet établissement sont ventilés, sinon ils n'accèdent pas à ces vestiaires.
- . au primaire, la pratique de l'escrime est autorisée avec des mesures sanitaires adaptées
- . les cours de l'école de musique sont autorisés sauf pour les instruments à vent (qui projettent des micro-gouttelettes).

Activités / événements

- . les photos de classe seront organisées prochainement, puisqu'elles ont lieu en plein air.
- . au primaire, la course de Noël est autorisée, avec présence des parents de maternelle et d'élémentaire
- . dans l'auditorium, la jauge maximale est portée à 3 classes, avec espacement, mais la présence de parents n'est pas autorisée.

Divers

- . au primaire, l'entrée et la sortie des élèves de maternelle se fera de nouveau par le portail principal

Les modalités décrites ci-dessus sont entrées en vigueur lundi 9 novembre.

Les autres points du protocole sanitaire restent en vigueur, en particulier les gestes barrière.

Le groupe de suivi se réunira de nouveau la semaine du 7 décembre.

- 3. Avis sur le déménagement d'une partie de l'école sur l'annexe n°6 :

Un premier conseil des maîtres a été consacré à ce sujet avant les vacances de Toussaint.
4 scénarii ont été étudiés puis 3 retenus :

- A- Déménagement de la maternelle et du CP sur l'annexe
- B- Déménagement du cycle 2 (CP, CE1, CE2) sur l'annexe
- C- Déménagement du CE2, CM1 et CM2 sur l'annexe
- D- Déménagement de la maternelle et du CM1 sur l'annexe (scénario écarté)

Le 4 novembre la question a à nouveau été proposée au conseil des maîtres sans remarque supplémentaire. Un avis du conseil des maîtres a été sollicité et celui-ci s'est prononcé en majorité pour le scénario C. Le déménagement vers l'annexe est prévu en cours d'année 2021-2022, ou au plus tard pendant l'été 2022. Le bail sera effectif dès avril 2021, et sera suivi des travaux d'aménagement nécessaires.

C'est donc ce scénario qui est proposé au vote.

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 4. Questions diverses des représentants des parents d'élèves :

● Sections internationales

Combien de places seront ouvertes en CE1 SIA et SIJ à la rentrée 2022 ? Comment les enfants seront-ils sélectionnés parmi ceux de CP en 2021-22 ?

Nous avons prévu de pouvoir ouvrir jusqu'à 2 groupes en SIA (environ 50 élèves) et 1 groupe en SIJ (environ 25 élèves). Le groupe de SIJ sera ouvert même en cas de faibles effectifs. De même pour l'option SIA, il n'y a pas obligation de remplir les effectifs maximums de 50 places, puisque les élèves seront répartis dans les différentes classes, comme cela est déjà fait en CM1 et CM2 actuellement.

Pour la rentrée 2021-2022, deux possibilités seront étudiées pour le CP, afin d'assurer la meilleure transition possible : 1) 1 CP bilingue, OU 2) 2 CPs pré-SI.

Les élèves seront sélectionnés sur le même principe que pour les classes bilingues (cf critères énoncés sur le site internet) :

LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES

Après recueil des avis de tous les enseignants de l'enfant et celui du directeur basé sur la lettre de motivation de la famille, chaque dossier est étudié et discuté par les membres d'une commission composée du directeur, d'un enseignant de français et un enseignant d'anglais en classe bilingue, d'un enseignant en français hors classe bilingue et des coordonnatrices d'anglais et de japonais. Lors de celle-ci, seuls les élèves jugés aptes sont retenus sans classement des uns par rapport aux autres. Si une place se libère en cours d'année, la commission se réunit à nouveau pour étudier l'ensemble des

dossiers de candidature.

Les critères étudiés par l'équipe pédagogique sont :

- les compétences en français (compréhension/expression),
- les compétences en anglais (compréhension / expression),
- la capacité de l'élève à suivre un rythme scolaire soutenu,
- le projet familial (qui devra être explicité dans une lettre de motivation).

Pour les élèves nouveaux arrivants et précédemment scolarisés dans un système non francophone ou ne dépendant pas de l'éducation nationale française, nous privilégierons - sauf cas exceptionnel -, une scolarisation en section standard.

À la date de sa réunion, la commission étudie les dossiers des élèves effectivement inscrits. Dans la limite des places disponibles, les dossiers des élèves arrivant d'une section bilingue à parité horaire ou d'une section internationale (français-anglais) d'un autre établissement AEFÉ seront étudiés prioritairement.

S'il y a plus d'enfants aptes que de places disponibles, l'équipe enseignante de chaque niveau définit les élèves les plus à même de s'inscrire dans ce dispositif au moment de la commission.

Une fois admis dans une classe bilingue, l'élève a vocation à poursuivre sa scolarité dans ce dispositif. Chaque année, nous pouvons cependant proposer à certains de quitter ce dispositif en raison de difficultés trop importantes mettant l'élève en souffrance. En dernier lieu, le conseil de cycle se réserve le droit d'une réorientation en dispositif standard si l'élève a des difficultés dans l'acquisition des compétences du socle. Cette décision ne pourra faire l'objet d'aucun appel de la part des familles.

● Cantine - Temps de déjeuner insuffisant (CE1B)

Une discussion interne aux parents de CE1B montre que la majorité de ces parents a le sentiment que leurs enfants n'ont pas assez de temps pour déjeuner à la cantine. Les enfants sont parfois invités à sortir de la cantine alors qu'ils n'ont pas encore eu le temps de finir leur plat, leur pain et leur dessert. Combien de temps ont les enfants pour déjeuner ? (30 minutes ?) 45 minutes semblent nécessaires aux enfants moins rapides pour terminer leur déjeuner.

En fonction de leur arrivée à la cantine, les enfants ont entre 30 et 45 minutes pour déjeuner. Le personnel de surveillance de la cantine fait sortir en dernier les enfants qui mangent un peu plus lentement pour qu'ils puissent terminer leur assiette mais tous les enfants du premier service doivent sortir à 12h pour laisser la place aux élèves du secondaire.

Cette question sera étudiée dans le cadre d'une réflexion globale sur le fonctionnement de la restauration lors d'un groupe de travail issu du conseil d'établissement qui se réunira le 19 novembre.

Un parent indique qu'il y a eu de nouvelles plaintes sur la température des plats. Le directeur se renseigne auprès du responsable de la cantine.

● Cantine - Education au goût

Quelle est la position pédagogique de l'établissement concernant le choix pour l'enfant de goûter ou non un aliment (une fois, deux fois, trois fois?). Est-ce un encouragement, une obligation ? Est-ce qu'il pourrait y avoir une réflexion en amont pour accompagner les enfants à découvrir et peut-être aimer les plats nouveaux pour eux par la suite ? En se sentant respecté dans leurs goûts, sensations, humeur du jour...

Les surveillants de cantine demandent aux élèves de goûter à tout (entrée, plat, dessert) mais ils les incitent plus qu'ils ne les forcent. Malheureusement, là aussi, le temps est compté pour passer davantage de temps avec chaque enfant. Les familles sont invitées à signaler d'éventuels désagréments pour que le déjeuner reste un moment agréable pour les enfants.

Il faut aussi rappeler que des actions sont menées dans les classes en lien avec cette question : semaine du goût par exemple ou éducation à une alimentation équilibrée dans le cadre des programmes. Un projet de quantification du gaspillage avait été proposé l'an dernier mais n'avait pas abouti pour cause de fermeture de l'école. Il est de nouveau discuté en commission cantine afin de peser les aliments jetés à la fin des repas pour afficher cette masse à la vue des élèves et ainsi continuer de les responsabiliser au gaspillage.

● Transports scolaires

Des évolutions de l'offre sont-elles envisagées si le LFI Tokyo s'agrandit ? En particulier, le service de bus pourrait-il être rouvert aux CM2 ? L'offre pourrait-elle être étendue aux quartiers comme Ogikubo et Takadanobaba ?

Aucune évolution de l'offre prévue mais nous sommes prêts à nous adapter. L'école numéro 6 ne dispose pas d'espace de parking supplémentaire. Actuellement, les places de bus sont attribuées en fonction du nombre d'inscriptions sur la période avril-juin.

Notre offre actuelle répond majoritairement aux besoins des familles souhaitant utiliser les transports scolaires en termes de capacité d'accueil.

Nous sommes disposés à ouvrir pour la période janvier-juin 2021 les places restantes pour les élèves actuellement scolarisés en CM2 avec en priorité une ouverture pour les fratries. Il est à noter que certaines lignes sont déjà pleines. Cette information est disponible sur la page des transports. Le service sera facturé au prorata et si une place est offerte à un élève de CM2, elle ne pourra lui être ensuite retirée même si de nouveaux enfants plus jeunes entrent dans l'établissement. Dans ce cas, ces familles devront attendre la période des inscriptions pour l'année suivante.

En ce qui concerne l'ouverture à de nouveaux quartiers :

Toute création de ligne peut-être étudiée à condition que la demande soit suffisante (une quinzaine d'élèves sur zone pour financer un bus).

Ogikubo:

Sur suginami-ku, les familles y sont peu nombreuses d'après nos données.

De plus, les temps de trajets seraient très fluctuants sur cette zone du fait de l'éloignement et des embouteillages, il serait difficile d'avoir des horaires précis.

Takadanobaba:

La proximité avec le lycée en train de cette zone (takadanobaba, ikebukuro ou shinjuku), fait que les demandes y sont faibles, la plupart des enfants se rendant au Lycée en train.

Pour les familles éloignées, et ce d'ordre général, il est rare que les familles investissent dans un abonnement train + une inscription transport scolaire, car cela représente un certain investissement financier d'une part, et reste compliqué pour les familles et fatigant pour les enfants.

- **Hommage Samuel Paty**

Pourriez-vous préciser comment l'hommage rendu au professeur a été présenté aux enfants d'élémentaire ?

D'autre part, sans bien sûr critiquer le fond et la nécessité de l'hommage, le décalage de la rentrée du 2 novembre n'a finalement pas eu lieu mais serait-il possible de faire remonter au niveau de l'AEFE qu'une telle mesure si elle avait été maintenue, en particulier dans des délais aussi courts, crée de réelles difficultés logistiques pour les familles dont les employeurs ne sont pas informés au même titre que les employeurs des familles vivant en France ?

Les enseignants ont surtout répondu aux questions des enfants, il n'a pas été demandé explicitement aux enseignants d'aborder les faits en classe le jour de la rentrée du 2 novembre mais ces derniers ont été accompagnés pour y répondre au mieux et savoir comment aborder ce sujet à l'aide de documents faute d'avoir pu se rencontrer pour en discuter ensemble.

Le lycée a suivi les recommandations qui lui ont été dictées par ses tutelles, aucune remontée n'a été faite à l'AEFE concernant une mesure qui n'a finalement pas été mise en place.

Autre question d'un parent : Le 5 novembre était la journée nationale contre le harcèlement scolaire... des actions particulières ont-elles été mises en place ?

Le sujet a été abordé par certains enseignants et fait l'objet d'une attention particulière tout au long de l'année, pas seulement dans le cadre d'une journée particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance.

Secrétaire : Mme Cosmao

Secrétaire adjoint : Mme Cabrit

Le directeur de l'école primaire
Gilles SANSEBASTIAN